



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 22 janvier 2014
(OR. en)**

17312/13

LIMITE

**PV/CONS 59
COMPET 898
RECH 591
ESPACE 103**

PROJET DE PROCÈS-VERBAL¹

Objet: **3276^e session du Conseil de l'Union européenne
"COMPÉTITIVITÉ" (marché intérieur, industrie, recherche et espace)
tenue à Bruxelles les 2 et 3 décembre 2013**

¹ On trouvera à l'addendum 1 du présent document des informations concernant les délibérations législatives du Conseil, les autres délibérations du Conseil ouvertes au public, ainsi que les débats publics.

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Adoption de l'ordre du jour..... 4

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

2. Approbation de la liste des points "A" 4

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

3. Approbation de la liste des points "A" 4

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

4. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics (première lecture)..... 4

5. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à certaines règles régissant les actions en dommages et intérêts en droit interne pour les infractions aux dispositions du droit de la concurrence des États membres et de l'Union européenne (première lecture)..... 5

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

6. Contribution au Semestre européen et aux prochaines réunions du Conseil européen..... 5

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

7. Révision du système des marques en Europe (première lecture) 6

ESPACE

8. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme Copernicus et abrogeant le règlement (UE) n° 911/2010 (première lecture) 6

9. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme de soutien à la surveillance de l'espace et au suivi des objets en orbite (première lecture) 7

RECHERCHE

10. Propositions de la Commission visant à mettre en place des partenariats public-public avec les États membres en vertu de l'article 185 du TFUE pour la mise en œuvre conjointe des programmes nationaux de recherche (première lecture) 7

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

11.	Propositions de la Commission relatives aux initiatives technologiques conjointes établies au titre de l'article 187 du TFUE	8
12.	Innovation dans le secteur public: suivi du Conseil européen d'octobre 2013	9
13.	Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 2007/198/Euratom instituant une entreprise commune pour ITER et le développement de l'énergie de fusion et lui conférant des avantages	9
14.	Divers	
a)	Règlement général d'exemption par catégorie (RGEC)	9
b)	Ensemble de mesures sur la sécurité des produits et la surveillance du marché.....	10
c)	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins et la concession de licences multiterritoriales de droits portant sur des œuvres musicales en vue de leur utilisation en ligne dans le marché intérieur (première lecture)	10
d)	Brevet européen à effet unitaire et juridiction unifiée en matière de brevets	10
e)	Programme de travail de la prochaine présidence.....	10
	ANNEXE - Déclarations à inscrire au procès-verbal du Conseil	11

*

* *

1. Adoption de l'ordre du jour

16886/1/13 REV 1 OJ CONS 59 COMPET 875 RECH 571 ESPACE 96

Le Conseil a adopté l'ordre du jour susmentionné.

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

2. Approbation de la liste des points "A"

16889/13 PTS A 81

Le Conseil a adopté les points "A", **à l'exception du point 18** de la liste figurant dans le document **16889/13**, le 2 décembre 2013. Le 3 décembre 2013, le Conseil a adopté le **point 18** de la liste des points "A" figurant dans le document **16889/13**.

Les références des documents figurant au point 18 doivent être lues comme suit:

Point 18: 16371/1/13 **REV 1** ASIM 98 TU 10
16371/13 ADD 1

On trouvera à l'annexe des déclarations concernant ces points.

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Approbation de la liste des points "A"

16888/13 PTS A 80

Le Conseil a adopté, le 2 décembre 2013, le **point 1** figurant dans la liste des points "A" énumérés dans le document **16888/13 + REV 1 (ro)**. Le Conseil a adopté, le 3 décembre 2013, les **points 2 à 7** figurant dans la liste des points "A" énumérés dans le document **16888/13 + REV 1 (ro)**.

Les détails relatifs à l'adoption de ces points figurent en addendum.

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

4. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics (première lecture)

Dossier interinstitutionnel: 2013/0213 (COD)

– Orientation générale

12104/13 MAP 62 COMPET 552 MI 621 EF 145 ECOFIN 687

TELECOM 192 CODEC 1703

16162/13 MAP 86 COMPET 822 MI 1024 EF 226 ECOFIN 1014

TELECOM 307 CODEC 2563

Le Conseil a adopté l'orientation générale qui figure dans le document 16162/13.

5. **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à certaines règles régissant les actions en dommages et intérêts en droit interne pour les infractions aux dispositions du droit de la concurrence des États membres et de l'Union européenne (première lecture)**

Dossier interinstitutionnel: 2013/0185 (COD)

- Orientation générale
11381/13 RC 29 JUSTCIV 177 CODEC 1566
+ COR 1
+ REV 1 (nl, pt, sk)
15983/13 RC 43 JUSTCIV 261 CODEC 2515

Le Conseil a adopté l'orientation générale qui figure dans le document 15983/13; une modification a toutefois été apportée à l'article 9, paragraphe 2, libellé comme suit: "... en tant que preuve, *conformément au droit national*, notamment...".

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

6. **Contribution au Semestre européen et aux prochaines réunions du Conseil européen**

- Débat d'orientation
16173/13 COMPET 825 MI 1029 IND 330 RECH 536 ECOFIN 1015
- a) **Communication de la Commission sur l'examen annuel de la croissance 2014 et le rapport annuel relatif à l'intégration du marché unique**
 - Présentation par la Commission
15803/13 ECOFIN 984 SOC 904 COMPET 781 EDUC 425
ENV 1025 RECH 509 ENER 502 FISC 214
+ COR 1
16171/13 COMPET 824 MI 1027 CONSOM 196 IND 329 RECH 535
TRANS 588 TELECOM 308 ENER 522 POLGEN 220

Le Conseil a procédé à un débat d'orientation pour contribuer aux discussions à venir sur le Semestre européen et aux prochaines réunions du Conseil européen.

- b) **Projet de conclusions du Conseil sur la politique industrielle européenne**
 - Adoption
16560/13 IND 346 COMPET 857 MI 1059 EDUC 445 ENER 545 RECH 565
ECOFIN 1040

Le Conseil a adopté les conclusions du Conseil qui figurent dans le document 17202/13.

- c) **Projet de conclusions du Conseil sur la politique du marché unique**
 - Adoption
16443/13 MI 1048 COMPET 840 MAP 89 TELECOM 317

Le Conseil a adopté les conclusions du Conseil qui figurent dans le document 16443/13.

d) Projet de conclusions du Conseil sur une réglementation intelligente

- Adoption
16445/13 COMPET 841 MI 1049 POLGEN 226

Le Conseil a adopté les conclusions du Conseil figurant dans le document 17227/1/13 REV 1.

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

7. Révision du système des marques en Europe (première lecture)

a) Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil rapprochant les législations des États membres sur les marques (refonte)

Dossier interinstitutionnel: 2013/0089 (COD)
8066/13 PI 52 CODEC 711
+ REV 1 (de)

b) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 207/2009 du Conseil du 26 février 2009 sur la marque communautaire

Dossier interinstitutionnel: 2013/0088 (COD)
8065/13 PI 51 CODEC 710
+ REV 1 (es)

- Rapport sur l'état d'avancement des travaux
16218/13 PI 165 CODEC 2573

Le Conseil a pris note du rapport sur l'état d'avancement des travaux figurant dans le document 16218/13.

ESPACE

8. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme Copernicus et abrogeant le règlement (UE) n° 911/2010 (première lecture)

Dossier interinstitutionnel: 2013/0164 (COD)

- Orientation générale
10275/1/13 ESPACE 37 CODEC 1272 COMPET 375 RECH 213 IND 168
TRANS 288 MI 477 ENER 239 ENV 484 COSDP 498 CSC 53
TELECOM 146 REV 1
16534/13 ESPACE 93 CODEC 2645 COMPET 845 RECH 552 IND 341
TRANS 606 MI 1054 ENER 538 ENV 1090 COSDP 1096
CSC 156 TELECOM 319
+ COR 1

Le Conseil a dégagé une orientation générale, qui figure dans le document 17235/13, et a chargé la présidence d'entamer des négociations avec le Parlement européen sur la base de ce texte.

9. **Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme de soutien à la surveillance de l'espace et au suivi des objets en orbite (première lecture)**

Dossier interinstitutionnel: 2013/0064 (COD)

– Rapport sur l'état d'avancement des travaux

6952/13 ESPACE 18 COMPET 120 IND 54 RECH 52 TRANS 83

COSDP 187 CSC 19 CIVCOM 88 CODEC 547

+ COR 1

16537/13 ESPACE 94 COMPET 847 IND 342 RECH 555 TRANS 607

COSDP 1097 CSC 157 CIVCOM 487 CODEC 2647

Le Conseil a pris note du rapport sur l'état d'avancement des travaux figurant dans le document 16537/13.

RECHERCHE

10. **Propositions de la Commission visant à mettre en place des partenariats public-public avec les États membres en vertu de l'article 185 du TFUE pour la mise en œuvre conjointe des programmes nationaux de recherche (première lecture)**

a) **Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la participation de l'Union à un programme européen d'innovation et de recherche en métrologie entrepris conjointement par plusieurs États membres**

Dossier interinstitutionnel: 2013/0242 (COD)

12372/13 RECH 358 COMPET 576

16548/13 RECH 560 COMPET 852 CODEC 2653

b) **Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la participation de l'Union à un programme de recherche et développement entrepris conjointement par plusieurs États membres pour soutenir les petites et moyennes entreprises exerçant des activités de recherche**

Dossier interinstitutionnel: 2013/0232 (COD)

12336/13 RECH 350 COMPET 568 MI 643 IND 210

16533/13 RECH 551 COMPET 844 MI 1053 IND 340 CODEC 2644

c) **Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la participation de l'Union à un second programme "Partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques" entrepris conjointement par plusieurs États membres**

Dossier interinstitutionnel: 2013/0243 (COD)

12369/13 RECH 356 SAN 271 SOC 596

16535/13 RECH 553 SAN 458 SOC 961 CODEC 2646

- d) **Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil sur la participation de l'Union au programme de recherche et développement sur l'assistance à la vie active entrepris en commun par plusieurs États membres**

Dossier interinstitutionnel: 2013/0233 (COD)

12367/13 RECH 355 COMPET 574 TELECOM 204 SOC 595 MI 648

16549/13 RECH 516 COMPET 853 TELECOM 320 SOC 962 MI 1056

CODEC 2652

- Orientation générale

Le Conseil a dégagé des orientations générales, qui figurent dans les documents 16548/13, 16533/13, 16535/13 et 16549/13, sur ces quatre propositions et a chargé la présidence d'entamer des négociations avec le Parlement européen sur la base de ces textes.

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

11. Propositions de la Commission relatives aux initiatives technologiques conjointes établies au titre de l'article 187 du TFUE

- a) **Proposition de règlement du Conseil relatif à l'entreprise commune "Bio-industries"**
12355/13 RECH 354 COMPET 573 IND 212 ENER 363 AGRI 483
16540/13 RECH 556 COMPET 848 IND 343 ENER 540 AGRI 764
- b) **Proposition de règlement du Conseil relatif à l'entreprise commune Clean Sky 2**
12347/13 RECH 353 COMPET 572 ENV 708 AVIATION 108
16551/13 RECH 562 COMPET 854 ENV 1095 AVIAION 224
- c) **Proposition de règlement du Conseil sur l'entreprise commune ECSEL**
12375/13 RECH 359 COMPET 577 MI 649
16542/13 RECH 557 COMPET 849 MI 1055
- d) **Proposition de règlement du Conseil relatif à l'entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2**
12378/13 RECH 360 ENER 364 COMPET 578 ENV 709
16544/13 RECH 558 ENER 542 COMPET 850 ENV 1093
- e) **Proposition de règlement du Conseil relatif à l'entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2**
12370/13 RECH 357 COMPET 575 IND 213 SAN 272
16547/13 RECH 559 COMPET 851 IND 344 SAN 459

- Orientation générale

Le Conseil a dégagé des orientations générales, qui figurent dans les documents 16540/13, 16551/13, 16542/13, 16544/13 et 16547/13, sur ces cinq propositions.

12. Innovation dans le secteur public: Suivi du Conseil européen d'octobre 2013

- Débat d'orientation
16066/13 RECH 528 COMPET 808

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base des questions figurant dans le document 16066/13.

13. Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 2007/198/Euratom instituant une entreprise commune pour ITER et le développement de l'énergie de fusion et lui conférant des avantages (*)

(Base juridique: article 47 du traité Euratom)

- Accord politique
13253/13 RECH 387 ATO 95 COMPET 617
16536/13 RECH 554 ATO 148 COMPET 846

Le Conseil a reçu de la Commission des informations sur l'avancement des travaux concernant le projet ITER et est parvenu à un accord politique sur la base du document 16563/13. COM et la délégation LU ont fait des déclarations (qui figurent à l'annexe du présent procès verbal).

14. Divers

Marché intérieur et industrie

a) Règlement général d'exemption par catégorie (RGEC)

- Informations communiquées par la Commission (demande de la délégation tchèque)
16345/13 COMPET 836 RC 46

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation tchèque dans le document 16345/13, des observations formulées par de nombreuses délégations ainsi que des informations fournies par M. Almunia, vice-président de la Commission.

- b) **Ensemble de mesures sur la sécurité des produits et la surveillance du marché**
- **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur la sécurité des produits de consommation et abrogeant la directive 87/357/CEE du Conseil et la directive 2001/95/CE**
Dossier interinstitutionnel: 2013/0049 (COD)
 - **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la surveillance du marché des produits et modifiant les directives 89/686/CEE et 93/15/CEE du Conseil, les directives 94/9/CE, 94/25/CE, 95/16/CE, 97/23/CE, 1999/5/CE, 2000/9/CE, 2000/14/CE, 2001/95/CE, 2004/108/CE, 2006/42/CE, 2006/95/CE, 2007/23/CE, 2008/57/CE, 2009/48/CE, 2009/105/CE, 2009/142/CE et 2011/65/UE, ainsi que les règlements (UE) n° 305/2011, (UE) n° 764/2008 et (CE) n° 765/2008 du Parlement européen et du Conseil**
Dossier interinstitutionnel: 2013/0048 (COD)
- Informations communiquées par la présidence
(*Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne*)
16872/13 ENT 322 MI 1077 CONSOM 204 CODEC 2718 COMPET 874
UD 312 CHIMIE 128 COMER 272

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- c) **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins et la concession de licences multiterritoriales de droits portant sur des œuvres musicales en vue de leur utilisation en ligne dans le marché intérieur (première lecture)**
Dossier interinstitutionnel: 2012/0180 (COD)
- Informations communiquées par la présidence
(*Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne*)

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- d) **Brevet européen à effet unitaire et juridiction unifiée en matière de brevets**
- Informations communiquées par la présidence et les comités préparatoires et spéciaux
15819/13 PI 159

Le Conseil a pris note des informations fournies dans le document 15819/13 ainsi que des informations communiquées oralement par la présidence et les deux présidents des comités préparatoires et spéciaux.

◦
◦ ◦

- e) **Programme de travail de la prochaine présidence**
- Informations communiquées par la délégation grecque

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la future présidence grecque.

DÉCLARATIONS À INSCRIRE AU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL

**Concernant le point
1 de la liste des
points "A":**

Proposition de règlement du Conseil fixant les cotisations à la production dans le secteur du sucre pour les campagnes de commercialisation 2001/2002, 2002/2003, 2003/2004, 2004/2005 et 2005/2006, le coefficient nécessaire au calcul de la cotisation complémentaire pour les campagnes de commercialisation 2001/2001 et 2004/2005 et les montants à payer par les fabricants de sucre aux vendeurs de betteraves en raison de la différence entre le montant maximal des cotisations et le montant de ces cotisations à percevoir pour les campagnes de commercialisation 2002/2003, 2003/2004 et 2005/2006

DÉCLARATION DE LA COMMISSION

"La Commission confirme que c'est conformément au droit national applicable qu'il convient de répondre à la question de savoir si et dans quelles conditions, dans un cas donné, la décision des autorités nationales concernant la collecte des cotisations sur le sucre a acquis un caractère définitif ou doit être réexaminée sur la base des montants révisés inclus dans le nouveau règlement du Conseil."

**Concernant le point
18 de la liste des
points "A":**

Déclaration commune sur un partenariat pour la mobilité entre la Tunisie et l'Union européenne et ses États membres

DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI

"Le Royaume-Uni accueille avec satisfaction la conclusion du partenariat de mobilité avec la Tunisie. Nous avons l'intention de participer au partenariat, et l'annexe à la déclaration politique précise notre proposition de coopérer avec la Tunisie dans le domaine de la gestion des frontières.

Notant le caractère non contraignant de la déclaration politique et la nature volontaire de l'action au titre de ce type de partenariat, le Royaume-Uni souhaite indiquer clairement qu'il n'a pas l'intention de participer aux dispositions spécifiques relatives à la portabilité des prestations sociales."

**Concernant le point
25 de la liste des
points "A":**

Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter par l'Union européenne au sein de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne l'adhésion de la République du Yémen à l'OMC

DÉCLARATION DE LA COMMISSION

"La Commission se félicite de l'adoption de la décision du Conseil arrêtant la position de l'UE en faveur de l'adhésion de la République du Yémen.

La Commission note qu'il est proposé que les représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil adoptent d'un commun accord une décision sur cette adhésion en ce qui concerne la position des États membres au sein de l'OMC. Elle note qu'il aurait été possible d'adopter une décision de l'UE qui aurait rendu cette décision séparée superflue."

DÉCLARATION DE L'IRLANDE

"Les dispositions de la décision susvisée relatives à la présence temporaire de personnes physiques à des fins professionnelles ne lient l'Irlande en tant que membre de l'Union que si celle-ci a notifié son souhait de participer à cette décision, conformément au protocole n° 21 sur la position de l'Irlande et du Royaume-Uni à l'égard de l'espace de liberté, de sécurité et de justice. L'Irlande veillera à ce que la présence temporaire de personnes physiques à des fins professionnelles soit autorisée conformément à ces dispositions."

DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI

"Les dispositions de la décision susvisée relatives à la présence temporaire de personnes physiques à des fins professionnelles ne lient le Royaume-Uni en tant que membre de l'Union que si celui-ci a notifié son souhait de participer à cette décision, conformément au protocole n° 21 sur la position du Royaume-Uni et de l'Irlande à l'égard de l'espace de liberté, de sécurité et de justice."

**Concernant le point
13 de la liste des
points "B":**

**Proposition de décision du Conseil modifiant la décision
2007/198/Euratom instituant une entreprise commune pour ITER et le
développement de l'énergie de fusion et lui conférant des avantages (*)**

DÉCLARATION DE LA COMMISSION

"La contribution de l'Euratom au budget alloué au projet ITER pour la période 2014-2020, telle qu'elle figure dans la proposition de la Commission en valeur courante, est pleinement conforme au budget global plafonné à 6,6 milliards d'euros (en valeur de 2008), décidé par le Conseil en 2010, pour la phase de construction de ce projet de recherche international sans précédent.

À cet égard, la Commission veillera à ce que les crédits annuels d'engagement et de paiement destinés à l'entreprise commune pour ITER et le développement de l'énergie de fusion (Fusion for Energy) soient compatibles avec le développement du projet ITER, tout en surveillant de près les mesures d'économie et de maîtrise des coûts mises en œuvre par l'organisation internationale ITER et l'entreprise commune "Fusion for Energy".

Dans le cas où des dépassements de crédits seraient constatés et où un financement supplémentaire par le budget de l'Union serait nécessaire, l'article 16 du règlement du Conseil établissant le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 devrait être modifié. Une fois ce règlement modifié, l'autorité budgétaire devrait prendre les mesures nécessaires dans le cadre de la procédure budgétaire normale."

DÉCLARATION DU LUXEMBOURG

"Le Luxembourg reconnaît l'importance du projet ITER et accueille favorablement le texte de compromis tout en maintenant cependant son attitude critique vis-à-vis de la recherche nucléaire. Le Luxembourg insiste toutefois sur le fait qu'à l'avenir les fonds européens consacrés aux activités de recherche et de formation devront être orientés davantage vers les énergies renouvelables. La proposition de décision modifiée du Conseil instituant une entreprise commune pour ITER et le développement de l'énergie de fusion n'amorçant pas une telle réorientation vers les énergies renouvelables, le Luxembourg ne peut y souscrire dans sa globalité et s'abstient par conséquent du vote. Par ailleurs le nouveau Gouvernement luxembourgeois étudiera la possibilité de mettre un terme à sa contribution financière au réacteur ITER."